



Regards Citoyens
Chez Julien Rabier - Bâtiment A2
17 rue Corneille, 31100 Toulouse
contact@regardscitoyens.org

Paris, le 21 décembre 2017

Compte rendu de l'Assemblée permanente du 20 décembre 2017

Décision du Conseil d'Administration prise au consensus

Réuni le 20 Décembre 2017 en Assemblée Permanente, le Conseil d'Administration mandate Monsieur Nicolas JOYARD pour être contact opérationnel auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique concernant le répertoire des représentants d'intérêts et l'habilité à procéder à l'enregistrement de Regards Citoyens sur ce répertoire et à communiquer à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique les informations mentionnées aux articles 2 et 3 du décret n° 2017-867 du 9 mai 2017 relatif au répertoire des représentants d'intérêts.

Le mandataire peut, après en avoir informé l'Assemblée Permanente, désigner une ou plusieurs autres personnes aux fins de communiquer des informations à la Haute Autorité. Il peut, en application de l'article 8 de la délibération de la Haute Autorité n° 2017-51 portant création du téléservice AGORA distinguer entre les personnes autorisées à enregistrer des informations dans le téléservice et celles autorisées à adresser effectivement des informations à la Haute Autorité.

Suzanne Vergnolle, membre du CA

Benjamin Ooghe-Tabanou, membre du CA

Tanguy Morlier, membre du CA